

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 mars 2025

La brigade des douanes d'Hendaye réalise une saisie de près d'1,5 tonne de pollen de cannabis

Le 9 mars 2025, les agents de la brigade des douanes d'Hendaye ont saisi 1,422 tonne de pollen de cannabis dans un chargement d'articles de sport. La valeur de la prise est estimée à près de 14 millions d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants. La précédente saisie d'une telle ampleur en Nouvelle-Aquitaine remonte au 20 octobre 2024 quand la brigade des douanes de Bordeaux avait intercepté 1,2 tonne de cannabis dissimulé dans 66 sommiers.

Dimanche 9 mars, alors que les poids lourds viennent d'être autorisés à reprendre la circulation, la brigade des douanes d'Hendaye contrôle un ensemble routier circulant dans le sens Espagne-France.

Le service constate, une fois les portes ouvertes, la présence d'une rangée de sacs contenant la drogue placés, sans dissimulation particulière, devant les 32 palettes renfermant le fret légal.

Le dénombrement et la pesée des marchandises totalisent 35 gros sacs pour un poids de 1 422 kg de drogue qui a immédiatement été saisie.

Le parquet JIRS de Bordeaux a ouvert le 13 mars 2025 une information judiciaire concernant ces faits des chefs d'importation de produits stupéfiants en bande organisée, trafic de stupéfiants, transport et détention de marchandises dangereuses pour la santé publique en contrebande, association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime et de délits punis de 10 ans d'emprisonnement. Le chauffeur du camion a été placé en détention provisoire.

La JIRS a autorisé la Douane à restituer le fret légal (articles de sport).

La Douane française en tant qu'administration de protection du territoire et de la population réalise chaque année la majorité des saisies de produits stupéfiants en France. En 2023, elle a intercepté 69,65 tonnes de cannabis.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- **L'album photos** : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/h2e9kf1xHs>
- **Communiqué de presse octobre 2024**

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714
presse@douane.finances.gouv.fr